

Stationnement Paris, champion des recours contre les amendes → P. VI et VII

Gouvieux Le chant du coq n'est pas du goût de tout le monde → P. III

60

Oise • Lundi 26 mai 2025 • N° 25116 • 2,20 €

Le Parisien



« Lilo et Stitch »
Déjà 1 million
de spectateurs

→ Culture & Loisirs - P. 28 et 29

DISNEY

PSG - Inter
J-5
La semaine
de tous
les rêves



LP/FRED DUCIT



REUTERS/VALENTIN OGIRENKO

Prisonniers
Émouvantes
retrouvailles
en Ukraine

→ International - P. 8

Entreprises
En faillite à cause
de MaPrimeRénov'

→ Économie - P. 9



REUTERS/USI NIESNER

Rafael Nadal
Les adieux
de Roland-Garros
à une légende

→ Sports - P. 21



Attaques du réseau électrique
**Sabotages sur
la Côte d'Azur**

Les coupures se sont enchaînées, ce week-end, après une série « d'actes malveillants » en partie revendiqués par deux groupes anarchistes d'ultragauche qui en voulaient au Festival de Cannes.

→ Fait du jour - P. 2 et 3

X/ECOTI

Le Parisien

R 20174 - 526 - 2,20 €

→ Sports - P. 17 à 20

Avis de Décès

BEAUVAIS (60)

Maurice (*) et Françoise (*) DE KONINCK, ses parents, Valérie DE KONINCK, son épouse, Antoine DE KONINCK, son frère, Alexis, Grégoire, ses fils, Gwendoline, Kévin et Elodie, Quentin et Ninon, ses beaux-enfants, Enzo, Julia, Lésia, Irina, Léonore, ses petits-enfants, Ainsi que toute sa famille et ses amis,

ont la tristesse de vous annoncer le décès de

M. Éric DE KONINCK

survenu le mardi 20 mai 2025, à l'âge de 55 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 27 mai 2025, à 14H30, en l'église Saint-Etienne de Beauvais, où l'on se réunira. L'inhumation suivra au Cimetière général de Beauvais.

M. Éric DE KONINCK

repose à la Chambre Funéraire André Poirié, rue Roger Couderc à Beauvais. Recueillement tous les jours, de 9H00 à 18H00.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

P.F. ANDRÉ POIRIÉ
60000 BEAUVAIS
03 44 02 28 00
WWW.PF-POIRIE.FR

SAINT-PAUL (60)

Monique TOUZARD (*), son épouse, Chantale TOUZARD et Hervé BIZET, Corinne et Jean TOUZARD, Didier (*) et Martine TOUZARD, Thierry TOUZARD et David SAINT-POL, Pascal et Maryline PATARD, ses enfants, Christophe, Sophie, Romain, Perrine, Tony, Ses petits-enfants, Ses arrière-petits-enfants, Sa sœur, Ses cousins et cousines, Ses neveux et nièces, Ses amis,

ont la tristesse de vous faire part du décès de

M. Jean TOUZARD

survenu à Beauvais, le jeudi 22 mai 2025, à l'âge de 91 ans, muni des sacrements de l'église.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 30 mai 2025, à 11H00, en l'église de Frocourt, suivie de l'inhumation au cimetière de Frocourt.

Fleurs naturelles uniquement.

Jean

repose à la chambre funéraire André Poirié, rue Roger Couderc, à Beauvais.

Recueillement tous les jours, de 9H00 à 18H00 et le samedi, de 9H00 à 17H00.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF & MARBRERIE
ANDRÉ POIRIÉ
60000 BEAUVAIS
03 44 02 28 00
WWW.PF-POIRIE.FR

CREIL (60)

Pascal, Sandrine et François, ses enfants et son gendre, Ophélie, Charlene, Océane, ses petites-filles, ainsi que toute sa famille et ses amis,

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Mme Françoise RINGEVAL
née BENOIST

survenu le lundi 19 mai 2025, à Senlis, à l'âge de 87 ans.

Ses obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 28 mai 2025, à 15H00, en l'église de Liancourt, suivies de l'inhumation au cimetière Verdun de Creil.

P.F. BOURSON-PAUCHET
60180 NOGENT-SUR-OISE
03 44 24 58 71

CHANTILLY (60)

Les familles VANNEROT, DUFOUR, DESTOMBES, POINSARD,

ont la tristesse des vous faire part du rappel à Dieu de

M. Gérard VANNEROT

Priez pour lui !

survenu à Creil, le dimanche 18 mai 2025, à l'âge de 85 ans.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mercredi 28 mai 2025, à 15H45, en l'église de Saint-François de Chantilly, suivie de l'inhumation au cimetière Bourillon de Chantilly.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

P.F.G. SERVICES FUNÉRAIRES
60500 CHANTILLY
03 44 57 02 93

BRESLES (60)

Mme Franciane et Michel PINGUET, sa fille et son gendre, Olivier DURBIN et Nathalie, son petit fils et sa compagne, Sandra PINGUET et Aurélie DURBIN, ses petites filles, Stephen LE HENAFF, Médéric et Lina sa compagne, Maëlle, Lucas, Valentin, ses arrière-petits-enfants,

ont la tristesse de vous faire part du décès de

Mme Jacqueline DURBIN
née DUBUS

survenu à Laboissière-en-Thelle, dans sa 95ème année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 27 mai 2025, à 10H30, en l'église de Bresles, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation au cimetière d'Etouy.

Un registre à signatures recevra vos messages de sympathie et de condoléances.

P.F. DARDENNE
60510 BRESLES
03 44 49 71 90
WWW.MARBREBRESLOISE.FR

Remerciements

HERCHIES (60)

Gaëtane GEFFROTIN (*), son épouse, Toute la famille,

profondément touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des obsèques de

M. Roger GEFFROTIN

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil, par leur présence, leurs messages et leurs fleurs.

La famille remercie particulièrement les infirmières de Milly-sur-Thérain, ses voisins, Jeffrey son aide à domicile, ainsi que la municipalité d'Herchies.

P.F. HEURTEVENT
60650 SAINT-PAUL
03 44 82 20 57

La reproduction
de nos petites annonces
est interdite

SAINT-MAXIMIN (60)

Micheline VIBERT, Sa compagne, Isabelle CARPENTIER, Frédéric HRYNYSZYN et Christelle, sa compagne, Géraldine TRIBOUILLOIS et David, son époux, Patrice HRYNYSZYN, Ses enfants, Daniel HRYNYSZYN et Marie-Claire, Son frère et sa compagne, Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, Ainsi que toute la famille,

très touchés par la chaleureuse sympathie que vous leur avez témoignée dans la peine lors du décès de

M. Jean-Paul HRYNYSZYN

vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements pour le réconfort que vous leur avez apportés.

P.F.G. SERVICES FUNÉRAIRES
60500 CHANTILLY
03 44 57 02 93

Le Parisien
CARNET DU JOUR

EXPRIMEZ-VOUS DANS
LE PARISIEN À L'OCCASION
DES PROCHAINES CÉLÉBRATIONS

15.06 Fêtes des pères

01.11 Toussaint

11.11 Armistice
*parution la veille

Contactez notre
Service Client

01 87 39 80 00
carnetdujour@leparisien.fr

Pour une parution le jour de la célébration, merci de contacter le service client au minimum 48H en amont

ANNONCES 60

JUDICIAIRES ET LÉGALES

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2025 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60-75-77-78-91-92-93-94-95. La tarification des annonces judiciaires et légales définie par l'arrêté du ministère de la Culture et la Communication du 16 décembre 2024 est la suivante pour les départements d'habilitation : Tarification au forfait : Constitution de sociétés civiles et commerciales : (SA) 395 € HT - (SAS) 197 € HT - (SASU) 141 € HT - (SNC) 218 € HT - (SARL) 147 € HT - (EURL) 123 € HT - (SOCIÉTÉ CIVIL) 220 € HT - (SCI) 189 € HT. Démission, nomination, cessation de fonction de CAC - Transfert du siège social - Changement de gérant - Modification de la date d'ouverture ou clôture de l'exercice social, de la date de commencement de l'activité et de la prorogation - reconstitution du capital : 108 € HT - Réduction du capital social - Modification du capital social - Nomination de l'AI : 135 € HT - Changement de dénomination - Transformation de la formesociale - Mouvements -cessions d'actions - résiliation du bail commercial : 187 € HT - Dissolution des sociétés civiles ou commerciales : 152 € HT - Clôture de la liquidation des sociétés civiles ou commerciales : 286 € HT - Changement de prénom : 57 € HT - Modification de la date de naissance : 20 € HT - Modification de la date de décès : 20 € HT - Modification de la date de naissance : 20 € HT - Modification de la date de décès : 20 € HT - 75/92/93/94 (0,237€HT) - 91/77/78/95 (0,225€).

Constitution
de société

Avis de constitution
Suivant acte en date du 13/05/2025 a été constituée une société par actions simplifiée unipersonnelle ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : BEJL SUCCESS.
Siège social : 56 rue Pierre Vienot 60600 CLERMONT.
Durée : 99 ans.
Capital social CINQ CENTS EUROS (500,00 EUR), divisé en 500 parts de UN EURO (1,00 EUR) chacune, entièrement souscrites, numérotées de 1 à 500 attribuées à l'associé unique.
Clause d'agrément en cas de pluralité d'associés.
Exercice du 01/01 au 31/12 de chaque année.
Immatriculation au RCS de BEAUVAIS.
Président : Monsieur Bruno SAUZE, demeurant 56 rue Pierre Vienot 60600 CLERMONT.

Insertions diverses

ADL PARTNER

Société Anonyme au capital de 6.478.836 Euros
3 avenue de Chartres - 60 500 Chantilly
RCS Compiègne B 393 376 801

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société ADL Partner sont convoqués en assemblée générale mixte le vendredi 13 juin 2025 à 9 heures au 15 rue Henri Rol Tanguy à Montreuil (93100), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre

2024 et fixation du dividende Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024 Fixation de la rémunération globale allouée aux membres du conseil d'administration et au censeur Approbation des conventions réglementées visées par les articles L.225-38 et suivants du Code de commerce Approbation de la politique de rémunération applicable aux mandataires sociaux pour l'exercice 2025 Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux visées au I de l'article L.22-10-9 du Code de commerce Approbation des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours de l'exercice 2024 ou attribués au titre du même exercice à M. Bertrand Laurioz, président directeur général Autorisation d'un programme de rachat d'actions

De la compétence de l'assemblée générale extraordinaire
Modification des articles 13 et 17 des statuts de la société

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire
Pouvoirs pour formalités

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit de participer à l'assemblée générale. A défaut d'y assister personnellement, les actionnaires peuvent choisir entre l'une des trois formules suivantes :

– soit donner un pouvoir (procuration) à toute personne physique ou morale de son choix,
– soit adresser une procuration à la société sans indication de mandataire, auquel cas il sera émis un vote favorable aux résolutions agréées par le conseil d'administration,
– soit voter par correspondance.

Conformément à l'article R.22-10-28 du Code de commerce, il est justifié du droit de participer à l'assemblée générale par l'inscription en compte des titres au nom de l'actionnaire ou de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application de l'article L. 228-1 du Code de commerce, au 2ème jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris (soit le mercredi 11 juin 2025 à zéro heure, heure de Paris – ci-après « J-2 »), soit dans les comptes de titres nominatifs, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité au sens de l'article L. 211-3 du Code monétaire et financier.
Pour les actionnaires au nominatif, cet enregistrement comptable à J-2 dans les comptes

de titres nominatifs est suffisant pour leur permettre de participer à l'assemblée.
Pour les actionnaires au porteur, l'inscription ou l'enregistrement comptable des titres est constaté par une attestation de participation délivrée par les intermédiaires habilités qui tiennent les comptes de titres desdits actionnaires, qu'ils annexent au formulaire de vote à distance ou de procuration ou à la demande de carte d'admission établis au nom de l'actionnaire ou pour le compte de l'actionnaire représenté par l'intermédiaire inscrit. Une attestation est également délivrée à l'actionnaire au porteur souhaitant participer physiquement à l'assemblée et qui n'a pas reçu sa carte d'admission à J-2.
Lors de l'emargement de la feuille de présence, les signataires devront justifier de leur identité.
Les actionnaires désirant voter par correspondance ou par procuration peuvent :

Pour les actionnaires au porteur : demander le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration auprès de leur teneur de compte au plus tard six (6) jours avant la réunion de l'assemblée. Ils peuvent également se le procurer, au plus tard à compter du 23 mai 2025, sur le site internet de la société <http://www.dekuple.com/investisseurs>. Ce formulaire, dûment complété et signé, devra être renvoyé à leur teneur de compte qui se chargera de le transmettre à la Société Générale accompagné d'une attestation de participation au plus tard trois (3) jours avant la date de réunion de l'assemblée, soit le mardi 10 juin 2025.

Pour les actionnaires au nominatif : renvoyer le formulaire unique de vote par correspondance ou par procuration à l'aide de l'enveloppe prépayée jointe à la convocation qui leur aura été adressée, au plus tard trois (3) jours avant la date de réunion de l'assemblée, soit le mardi 10 juin 2025.

Lorsque l'actionnaire a déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission ou une attestation de participation, il ne peut plus choisir un autre mode de participation à l'assemblée.
En outre, si l'actionnaire prend la décision de céder tout ou partie de ses actions avant J-2, la société invalide ou modifie en conséquence, selon le cas, le vote exprimé à distance, le pouvoir, la carte d'admission ou l'attestation de participation. A cette fin, l'intermédiaire habilité notifie la cession à la société ou à son mandataire et lui transmet les informations nécessaires.
Pour l'exercice du vote par procuration, l'actionnaire désirant se faire représenter à l'as-

semblée signe la procuration, le cas échéant par un procédé de signature électronique sécurisée, et indique ses noms, prénom usuel et domicile. Il peut désigner nommément un mandataire, qui n'a pas la faculté de se substituer une autre personne.

La notification à la société de la désignation d'un mandataire peut être adressée par voie électronique selon les modalités suivantes : l'actionnaire doit envoyer en pièce jointe d'un email, à l'adresse email suivante : relations.investisseurs@dekuple.com, une copie numérotée du formulaire de vote par procuration dûment rempli et signé. Pour les actionnaires au porteur, le formulaire doit être accompagné d'une attestation de participation établie par l'intermédiaire dépositaire des titres.
Le mandat donné pour l'assemblée générale vaut pour les éventuelles assemblées successives convoquées avec le même ordre du jour. Cette procuration est révocable dans les mêmes formes que celles requises pour la désignation du mandataire.
Il n'est pas prévu de vote ou de modalités de participation par visioconférence ou par des moyens électroniques de télécommunication à cette assemblée, et de ce fait, aucun site visé à l'article R.225-61 du Code de commerce ne sera aménagé à cette fin.

Questions écrites

Tout actionnaire a la faculté de poser par écrit des questions auxquelles il sera répondu au cours de l'assemblée ou sur le site internet de la société.

Les questions écrites, accompagnées d'une attestation d'inscription en compte, doivent être envoyées au siège social, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, ou par télécommunication électronique à l'adresse email suivante : relations.investisseurs@dekuple.com, au plus tard le 4ème jour ouvré avant l'assemblée, soit le lundi 09 juin 2025.

Retransmission de l'assemblée générale Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, l'assemblée générale fera l'objet dans son intégralité d'une retransmission audiovisuelle en direct, accessible sur le site internet de la société à l'adresse <http://www.dekuple.com/investisseurs>. Son enregistrement sera consultable sur le site internet de la société au plus tard sept (7) jours ouvrés après la date de l'assemblée générale et pendant au moins deux ans à compter de sa mise en ligne.

Le Conseil d'administration

Le Parisien

Publiez votre
ANNONCE LÉGALE
avec Le Parisien

Formulaires
certifiés pour une
annonce conforme

Attestation de parution
pour le greffe immédiate
et gratuite

Paiement
100% sécurisé

Affichage
en temps réel

Rendez-vous sur
leparisien.annonces-legales.fr